

<b>ECOLE</b> <b>R.P.I. Aigueperse – Saint Igny de Vers</b> <b>Le Bourg</b> <b>69790 Aigueperse</b> <b>69790 Saint Igny de Vers</b>	<b>Date : lundi 10 février 2020</b> <b>Communes</b> <b>Aigueperse – Saint Igny de Vers</b>
--	--

<b>Participants</b>	<b>prénom, nom, fonction</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marjorie PINTO (enseignante, directrice de l'école d'Aigueperse)</li> <li>- Marion BERNARD (enseignante, directrice de l'école de Saint Igny de Vers)</li> <li>- Emilie CLAUDIN (enseignante de CP-CE1)</li> <li>- Nathalie BRUNET (représentante des parents d'élèves – classe de cycle 2 et 3)</li> <li>- Carine LESPINASSE (représentante des parents d'élèves – classe de cycle 2)</li> <li>- Anaïs DESJARDIN (représentant des parents d'élèves- classe de cycle 1)</li> <li>- Patricia BRAY (adjointe mairie d'Aigueperse)</li> </ul>	
<b><u>Assistent avec voix consultatives :</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aurore CROZET (représentante des parents d'élèves – suppléante - classe de cycle 2 et 3)</li> <li>- Christelle CHAPUIS (employée communale, surveillance dans le car et à la cantine)</li> <li>- Séverine CONDEMINÉ (employée communale - ATSEM)</li> <li>- Sylvie TELUOB (employée communale, surveillance cantine et garderie)</li> <li>- Bérengère MARQUES (représentante du Sou des écoles)</li> </ul>

<b>Absents excusés</b>	<b>prénom, nom, fonction</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Myriam DEMARET (Inspectrice de l'Education Nationale)</li> <li>- Katy BOURBON (enseignante maternelle à mi-temps)</li>   <li>- Alain MORIN (maire de Saint Igny de Vers)</li> <li>- Laetitia PERRONNET (Présidente du Sou des écoles)</li>   <li>- Mr Michel PASSOT (D.D.E.N.)</li> <li>- Mr BARRAUD Roland (D.D.E.N.)</li> </ul>	

<b>Ordre du jour</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Validation du procès-verbal du conseil précédent</li> <li>2. Fonctionnement de l'école <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Budget municipaux : attribution, utilisation des crédits</li> <li>b. Prévision d'effectifs pour l'année scolaire 2020-2021</li> <li>c. Changement des horaires scolaires pour 2020-2021</li> </ol> </li> <li>3. Hygiène et sécurité <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Sécurité : retour sur les exercices de sécurité (incendie, PPMS attentat/intrusion)</li> <li>b. Travaux : demandes, bilan</li> </ol> </li> <li>4. Actions pédagogiques <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Projet d'école et de classes : bilan des actions effectuées, présentation des actions à venir, gestion des conflits</li> <li>b. Projet numérique : ENIR, bilan de la porte ouverte</li> </ol> </li> <li>5. Périscolaire</li> </ol>

## Rédaction du procès-verbal

### 1. Validation du procès-verbal du conseil précédent

Les membres du conseil d'école approuvent le procès-verbal du conseil d'école du 7 novembre 2019. Présentation de Mme Claudin qui remplace pendant son congé maternité Mme Ocana dans la classe de cycle 2 à Saint Igny de Vers.

**2. Fonctionnement de l'école**

**a. Budgets municipaux : attribution, utilisation des crédits**

A Saint Igny de Vers, le budget de fonctionnement est de 1 200 € par classe et par an avec une subvention de 1 400 € versée à l'association OCCE.

A Aigueperse, le budget de fonctionnement est de 3 000 € par an avec une subvention de 100€ versée à l'association OCCE.

Ces budgets permettent l'achat des manuels, fournitures scolaires, produits et jeux éducatifs, matériel de sport.

**b. Prévision d'effectifs pour l'année scolaire 2020-2021**

Il est à noter le départ d'une famille avec deux enfants en janvier 2020 et le projet du départ d'une famille en juillet 2020 avec un enfant scolarisé. Ces enfants ne sont plus comptabilisés dans l'effectif pour la rentrée de septembre 2020. Une famille d'accueil a scolarisé 2 enfants en janvier 2020.

**2020 - 2021**

2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
6 ?	9	7	8	6	8	6	10	10

Classe de cycle 1 = 24 + 6 TPS ;

Classe de cycle 2 (CP/CE1/CE2) = 20 ;

Classe de cycle 3 (CM1/CM2) = 20.

Total RPI = 65 élèves (+ 6 TPS)

La question de l'inscription des tout-petits sera revotée lors du dernier conseil d'école en fonction des inscriptions effectives des petites sections.

**c. Changement des horaires scolaires pour 2020-2021**

Nous rappelons les propositions du conseil d'école précédent :

8h20 accueil par les enseignants à l'école de St Igny

8h30 début de classe (et départ des élèves pour Aigueperse)

11h30 fin de la classe à St Igny

Temps méridien :

Adulte responsable	Séverine Condemine	Sylvie Teluob	Christelle Chapuis
11h30	Garderie classe cycle 2	Cantine maternelle + CP	
11h45			Transport Aigueperse –St Igny
12h00	Pause méridienne	Habillage + garderie extérieur	Garderie cycle 3
12h30			Cantine Cycle 3
13h00	Sieste maternelle	Garderie	
13h20			Transport St Igny - Aigueperse

Les emplois du temps des deux employées communales de St Igny (Mme Condemine et Mme Teluob) devront être revus en accord avec ces dernières. L'association du Sou des écoles devra présenter le projet à son employée, Mme Fayard.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle ne sera pas favorable au changement d'horaires si les conditions d'une organisation prenant en compte les besoins des jeunes enfants après le temps de repas ne sont pas réunies.

## ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Le changement des horaires de l'école de St Igny de Vers a été voté à l'unanimité (0 abstention).

### 3. Hygiène et sécurité

#### a. Sécurité : retour sur les exercices de sécurité (incendie, PPMS attentat/intrusion)

Une alerte incendie a eu lieu le vendredi 7 février. Les enseignantes étaient prévenues de la date et de l'heure mais les élèves n'étaient pas informés préalablement.

Les exercices dans les deux écoles se sont bien déroulés. Une modification du lieu de rassemblement aura lieu à Aigueperse à cause du portillon verrouillé de l'intérieur.

#### b. Travaux : demandes, bilan

A Saint Igny de Vers, nous remercions la mairie pour la réparation du portail du jardin. Le crépi de la cheminée au dessus du local de la chaufferie continue à tomber dans la cour. Une barrière a été ajoutée pour assurer temporairement la sécurité des élèves.

Des devis sont présentés pour le renouvellement des bureaux/chaises de la classe de cycle 2. Deux devis sont présentés pour un montant de 4128.15 € avec 216 € de frais de main d'œuvre (Develay) ou 3360.20 € (SARL Hephaistos).

Une proposition de devis pour un espace de rangement assorti d'une assise est aussi proposée : 560.40 €.

A Aigueperse, nous remercions la mairie de nous avoir transmis la clé du portail. Nous tenons quand même à signaler que le portail peut-être ouvert même lorsqu'il est fermé à clé.

### 4. Actions pédagogiques

#### a. Projet d'école et de classes : bilan des actions effectuées, présentation des actions à venir

Axes du projet d'école	Projets
<b>Parcours maternelle</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagner le jeune enfant et sa famille dans son appropriation de son « métier » d'élève</li><li>- Permettre à tous les élèves de progresser dans leurs compétences langagières et d'oser entrer en communication</li></ul>	<b>Classe CARDIE/DFIE : « Faire vivre le CSA en maternelle »</b> Le projet n'a pas été retenu dans la sélection nationale (32 projets sélectionnés sur 477, aucun dans le Rhône) <b>Participation de la classe aux semaines de la maternelle</b> : La classe a été accessible aux parents pendant le temps scolaire pour observer.
<b>Parcours de réussite scolaire</b> - Renforcer la continuité des apprentissages et la cohérence verticale des enseignements de la maternelle au CM2	- Passage du blog du RPI de primblog à un blog wordpress sur le serveur académique (en cours) - Utilisation du matériel informatique dans le cadre de la production d'écrits avec parution du journal du RPI « La plus chouette des gazettes » - Création de classeur-outils progressifs en maîtrise de la langue (orthographe, grammaire, conjugaison, vocabulaire)
<b>Parcours citoyen et éco-citoyen</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Former des élèves citoyens, respectueux dans les différents espaces de l'école</li><li>- Renforcer la liaison école-famille</li></ul>	<b>Participation aux commémorations</b> La cérémonie du 11 novembre a rassemblé des élèves à Aigueperse et à Saint Igny. Les élèves de cycle 3 ont lu des textes de témoignage du jour de l'armistice. Les enseignantes demandent les modalités pour préparer les cérémonies du 8 mai. <b>Collaboration entre le RPI et la maison de retraite La Boissière</b> Le vendredi 29 novembre, les élèves de CP et CE1 sont allés jouer au loto avec les résidents. Le vendredi 21 février, les élèves de maternelle iront, déguisés, à la rencontre des personnes âgées. Prochaines dates : Vendredi 20 mars : jeux d'adresse avec les CP/CE1 Vendredi 3 avril : chasse aux œufs avec les maternelles Vendredi 19 juin : « Échanges » de jeux avec les CE2-CM1-CM2  <b>Sensibilisation écologie :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Découverte de la faune</u> Par le biais de l'association CCSB la classe d'Aigueperse partira deux demi-journées à la découverte de la faune (les mardis 24 mars et 19 mai).</li><li>- <u>Découverte de la forêt</u> L'association syndicale de libre gestion forestière propose une animation forêt le</li></ul>

## ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

	<p>lundi 16 mars après-midi. Les modalités restent à définir. Grâce à l'association des chasseurs du Rhône, les élèves de la classe vont découvrir le milieu forestier le mardi 31 mars.</p> <p>- <u>Les Déchets</u> Par le biais du syndicat Sytraival les 3 classes bénéficieront d'une demi-journée de sensibilisation sur les déchets. Elles se dérouleront le 30 mars à Saint Igny sur le compostage et la récupération.</p> <p>- La Rivière Avec un financement du SYMISOA, les GS/CP/CE1 bénéficieront de deux interventions de la fédération de la Loire pour la pêche : le 7 avril : découvrir le territoire, le bassin versant et les cycles de l'eau et le 2 juin : découvrir les espèces animales qui peuplent la rivière.</p> <p>- <u>Le « Jardin »</u> Dans les deux écoles, nous continuerons à entretenir nos jardins.</p> <p><b>Opération solidarité</b> Nous avons soutenu l'opération pièces jaunes pour aider les enfants hospitalisés.</p> <p><b>Conseil de vie des enfants du RPI</b> Il réunit toutes les classes une après-midi avant les vacances scolaires. Un compte-rendu est rédigé à chaque conseil. La lecture est faite du dernier compte-rendu.</p> <p><b>Gestion des conflits / harcèlement</b> Lors des conflits pouvant survenir entre les enfants, nous utilisons le dialogue pour aboutir à la résolution des disputes. L'usage des « messages clairs » permet d'écouter la parole de tous les protagonistes. Le retour dans les conseils de vie de classes permet la résolution par le groupe classe quand cela est nécessaire. Un numéro vert « Non au harcèlement » le 3020 et une plateforme <a href="https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/">https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/</a> est accessible à tous pour retrouver des outils.</p>
<p><b>Parcours d'éducation artistique et culturelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Développer le goût de la culture et la curiosité des élèves, favoriser les pratiques et l'acquisition de connaissances.</li></ul>	<p><b>Chorale</b> Le lundi 16 mars, la répétition de la chorale à Saint Igny sera ouverte aux familles et élus de 11h à 11h30 dans le cadre de la semaine des Voix</p> <p><b>Projets autour du thème du moyen-âge</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisation d'un spectacle : les décors vont commencer à être préparés le 21 février.</li><li>- Une sortie scolaire a permis de visiter le site de Brançon le 4 novembre 2019</li><li>- Une autre sortie est prévue le 18 mai : visite du château de Montrond les Bains, du jardin médiéval et intervention d'une troupe de danse médiévale</li></ul> <p><b>Construction d'un outil commun</b> : classeur culturel pour toutes les classes du RPI qui regroupe les <b>rencontres</b> : artistes, techniques, domaines, etc...</p>

### b. Projet numérique : ENIR

La soirée porte-ouverte, organisée à l'école de Saint Igny le vendredi 7 février à 18h30 pour une démonstration ouverte à tous (parents, grands-parents, familles, habitants des communes...) a eu très peu de succès (2 familles présentes et M. Morin, maire de St Igny). Il est à noter que les enseignantes continuent l'appropriation de ces outils numériques avec l'aide de l'Enseignante Référente aux Usages Numériques qui interviendra dans chaque classe le 14 avril.

### 5. Périscolaire

Ce point a été abordé dans le paragraphe sur le changement des horaires scolaires pour 2020-2021.

Marion BERNARD directrice d'école

Mme PINTO Marjorie directrice d'école

Date: 10 février 2020

Date : 10 février 2020

Signature



Signature

